APPARTENANCE

(export du DFSM au 03/12/2025 à 13:36)

[1] APPARTENANCE Médecine - Anatomie

nom fém.

Etymologie FEW XXV 34a: appertinere

Définition Fait d'appartenir à un membre* composé de plusieurs parties, pour qu'il soit complet.

Notes

• var APPORTENANCE var APARTENANCE

Citations

• Le .1. a noter est que Galien dit ou .3. de Megatene ou premier chapistre pres du commancement : se la nature de la maladie est conneue, l'estre, la fourme, la complexion, l'action de l'aide et les apartenances au membre malade, par ces choses seues porra estre conneu les queles des maladies sont curables et les queles incurablez.

Anon. [Henri de Mondeville], Chirurgie, 1314, chap. 1190, p. 274.